

LES ECHOS

de la Maison des Services



Au revoir Mireille !

Numéro 22 - Juin 2019



Journal publié avec le soutien de notre CODECOM Val de Meuse - Voie Sacrée

EDITORIAL

Madame Mireille HUMBERT, Présidente de l'ADMR, vient de nous quitter, hélas trop rapidement. Nous tenions à lui rendre hommage dans notre journal, auquel elle a participé régulièrement.

C'est en 1982 que Mireille entre dans l'association comme secrétaire des personnes âgées de la rive gauche de la Meuse. En 1993, elle est élue Présidente et le sera encore en nous quittant. Elle a rempli à fond sa fonction, seule la maladie a pu la freiner. Elle était appréciée de tous, aussi bien des membres de l'association que de ceux de la Fédération. Les bénévoles, les salariées et les personnes aidées s'associent à la peine de son mari Emile et de toute sa famille.

Selon Confucius, il faut vivre comme en mourant on aimerait avoir vécu. Alors, Mireille, vous pour qui la vie a été une suite d'engagements choisis et tenus, vous pouvez être satisfaite car la grande richesse que vous emportez, c'est tout ce que vous avez donné aux autres. Au nom de tous les membres de la grande famille ADMR, je veux vous dire :

« Mireille, il restera de vous tout ce que vous avez donné, sans jamais rien compter mais avec une réelle humanité. Ce que vous avez donné en d'autres fleurira. Il restera de vous tout ce que vous avez offert pour le bien de vos frères, le cœur toujours ouvert. Ce que vous avez offert à d'autres servira. Il restera de vous tout ce que vous avez semé, que vous avez partagé pendant toutes ces années. Ce que vous avez semé en d'autres germera. »

Adèle COLOMBO, Secrétaire bénévole de l'ADMR

Sommaire

- ◆ Contacts 3
- ◆ Les délégués de village de l'ADMR/l'ILCG4/5
- ◆ Hommage à Mireille HUMBERT7/10
- ◆ Actualités ADMR 11/12
- ◆ Notre langue française 14
- ◆ Visite des locaux Filien ADMR 15
- ◆ Nos villages : AMBLY-SUR-MEUSE 16/17
- ◆ La rubrique du jardinier 18
- ◆ Actualités ILCG..... 19
- ◆ La valeur du travail 20
- ◆ Détente 22
- ◆ PASA de nuit à l'EHPAD..... 23
- ◆ Les jeudis de mon enfance..... 24

Equipe de rédaction : Brigitte ADRIAN (SSIAD), Annick ELOY-FRESSINET (ADMR), Jean GUEUSQUIN (ADMR), Sandrine LHOTTE-SIDOLI (Maison de retraite de Sommedieue), Roger ROUX (ADMR), Josiane SPITTLER (ADMR, ILCG)

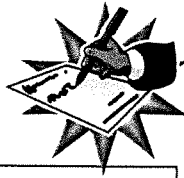
Responsable de rédaction : Christiane CHARLE (ADMR)

Agencement : Christelle FEUILLARD (ADMR)

Renfort reliure : Solange GUEUSQUIN, Gérard MACINOT, Maria MARTIN.



CONTACTS



L'ADMR à votre service

Adresse : Association ADMR du Val de Meuse
et du Plateau de Souilly
1 bis Route de Senoncourt
55320 ANCEMONT

Téléphone : 03 29 87 63 51

Adresse mail : vdmps@fedes5.admr.org

Ouverture de la permanence :

Les lundis, mercredis et jeudis
de 13h45 à 16h30

Les membres du bureau :

Gérard RAUSCHER	Vice-Président
Jean GUEUSQUIN	Trésorier
Roger ROUX	Trésorier Adjoint
Adèle COLOMBO	Secrétaire
Ghislaine LABOURIER	Secrétaire Adjointe
Annick ELOY	Membre du Bureau
Maria MARTIN	Membre du Bureau
Josiane SPITTLER	Membre du Bureau

Nos délégués de village figurent page 4.

Les aides à domicile : Vingt-et-une aides à domicile sont à vos côtés chaque jour.

La Maison de retraite de Sommedieue

Adresse :
EHPAD Jacques Barat DUPONT
Rue du Parc
55320 SOMMEDIUE

Directrice : Sandrine LHOTTE

Téléphone : 03 29 87 71 06

Adresse mail :
contact@maison-retraite-barat-dupont.fr

Site internet :
www.maison-retraite-barat-dupont.fr

Le SSIAD

Adresse :

Service de Soins Infirmiers A Domicile
Maison de la Santé - 6 rue du Rattentout
55320 DIEUE-SUR-MEUSE

Téléphone : 03 29 85 72 33

En cas d'absence, merci de laisser un message sur le répondeur.

Adresse mail : siadmonthairons@orange.fr

Brigitte ADRIAN, Infirmière Coordinatrice, vous accueille sur rendez-vous du lundi au vendredi.

Merci de la contacter d'abord par téléphone.

Les membres du bureau :

Charles DEMANGE	Président
Josiane SPITTLER	Vice Présidente
Jocelyne CHAVRELLE	Trésorière

Les aides-soignantes :

17 aides-soignantes assurent chaque jour les soins dont vous avez besoin.

L'ILCG

Adresse :

Instance Locale de Coordination Géro-
logique Vallée de la Dieue et Meuse Voie Sa-
crée
1 bis Route de Senoncourt
55320 ANCEMONT

Téléphone : 03 29 87 73 70

Ouverture de la permanence :

Le lundi de 14h00 à 16h00
Le jeudi de 14h00 à 16h00

Les membres du bureau :

Josiane SPITTLER	Présidente
Adèle COLOMBO	Membre du Bureau

Nos délégués de village figurent page 5.

Les délégués de village de l'ADMR

AMBLY	Mme Anne-Marie MACHUM - 2 Lotissement Etrain 55300 AMBLY - tél : 03.29.85.21.18
ANCEMONT	M. Jean GUEUSQUIN - 4 rue Briquette 55320 ANCEMONT - tél : 03.29.85.70.52
BELLERAY	Mme Ghislaine LABOURIER - 10 rue Haute 55100 BELLERAY - tél : 03.29.84.22.65
BELRUPT	M. Gérard RAUSCHER - 15 Grand Rue 55100 BELRUPT - tél : 03.29.84.49.23
DIEUE	Il n' y a pas de délégué actuellement.
DUGNY	M ^{lle} Adèle COLOMBO - 2 rue des Prés 55100 DUGNY/MEUSE - tél : 03.29.85.70.23
GENICOURT	Mme Josiane SPITTLER - 21 rue Nacrillon 55320 RUPT-EN-WOÈVRE - tél : 03.29.88.85.25
HAUDAINVILLE	M. Gérard MACINOT - 6 rue des Clématites 55100 VERDUN - tél : 03.29.84.69.01
HEIPPES	Mme Marie-Josée BEAUSOLEIL - 5 rue du Château 55220 HEIPPES - tél : 03.29.80.52.19
JULVECOURT	Il n' y a pas de délégué actuellement.
LANDRECOURT-LEMPIRE	Il n' y a pas de délégué actuellement.
LEMMES	Mme Lucette ORRIERE - 10 rue des Mignonnettes 55220 LEMMES - tél : 06.08.03.16.23
LES MONTHAIROIS	Mme Claudie LAIR - 7 rue du Moulin 55320 LES MONTHAIROIS - tél : 03.29.80.94.72
OSCHES	Mme Françoise DUBOIS - 3 Grande Rue 55220 OSCHES - tél : 03.29.80.52.94
RAMBLUZIN et BENOITE-VAUX	Mme Michèle LEROUX - 5 rue Basse 55220 RAMBLUZIN - tél : 03.29.80.52.88
RECOURT	Mme Josette THUGNET - 11 rue de Rambluzin 55220 RECOURT-LE-CREUX - tél : 09.60.45.47.40
RUPT	Mme Josiane SPITTLER - 21 rue Nacrillon 55320 RUPT-EN-WOÈVRE - tél : 03.29.88.85.25
ST-ANDRE-EN-BARROIS	Mme Bernadette LACHAMBRE - 2 rue du Four 55220 SAINT-ANDRE-EN-BARROIS - tél : 03.29.80.56.17
SENONCOURT	Mme Fatima NICOLAS - 41 Lot. au Dessus des Prés 55220 SENONCOURT-LES-MAUJOUY - tél : 06.51.64.71.21
SOMMEDIÈUE	Il n' y a pas de délégué actuellement.
SOUILLY	Il n' y a pas de délégué actuellement.
TILLY	Mme Maria MARTIN - 3 rue Basse 55220 TILLY-SUR-MEUSE - tél : 03.29.85.23.18
VADELAINCOURT	Mme Annick ELOY-FRESSINET - 3 rue de l'Abreuvoir 55220 VADELAINCOURT - tél : 03.29.80.54.14
VILLERS	Mme Marie-Odile GUERRA - 16 rue Principale 55220 VILLERS-SUR-MEUSE - tél : 03.29.85.22.85

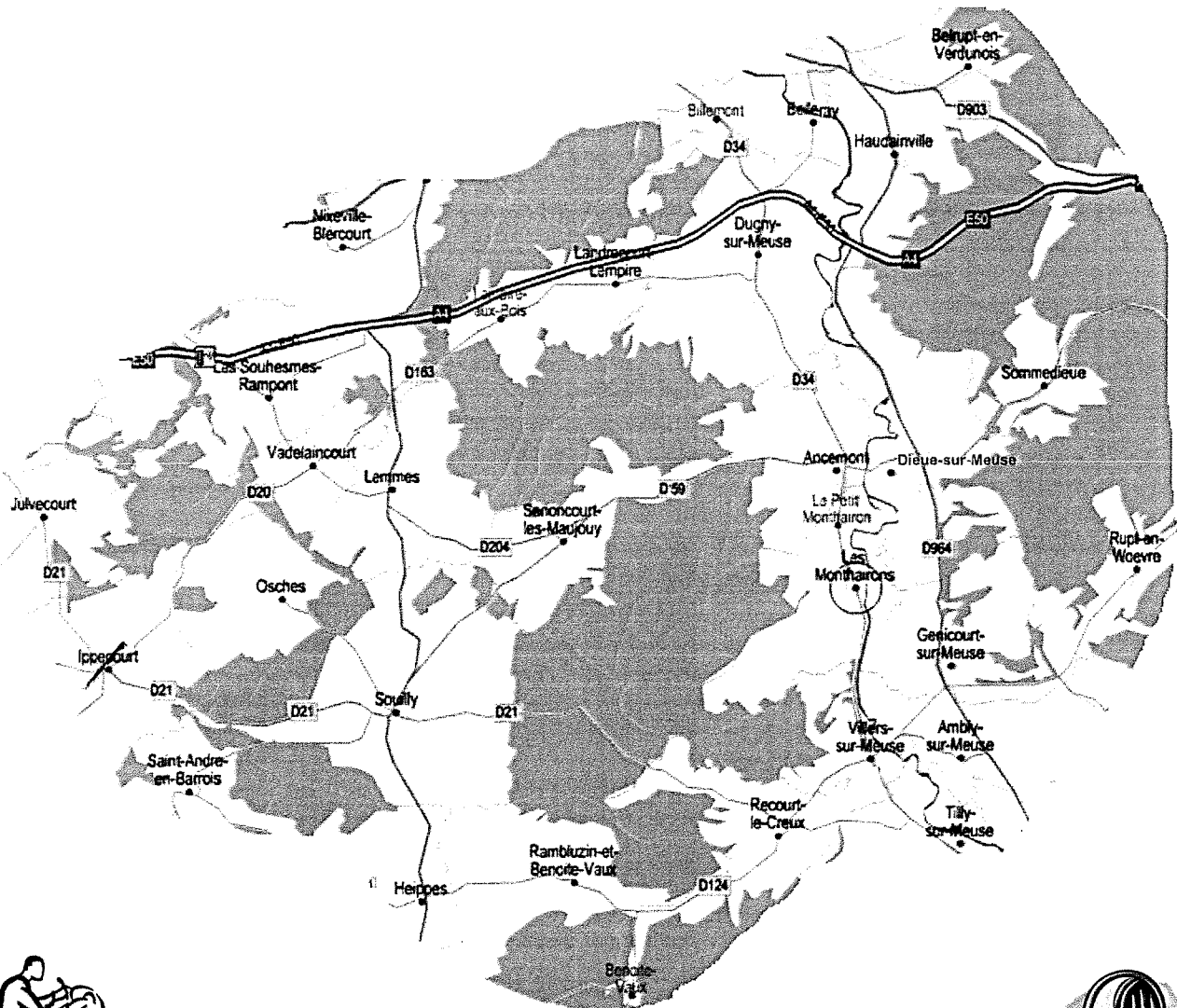
Les délégués de village de l'ILCG

AMBLY	M. Daniel BOURDET - 6 Lotissement Etrain 55300 AMBLY
ANCEMONT	Mme Christiane MILLOT - 26 rue du Four 55320 ANCEMONT - tél : 03.29.85.74.88
BELRUPT	M. Gérard RAUSCHER - 15 Grand Rue 55100 BELRUPT - tél : 03.29.84.49.23
DIEUE	Mme Claudine LAUNOY - 6 rue des Mésanges 55320 DIEUE/MEUSE - tél : 03.29.87.76.60
DUGNY	M ^{elle} Adèle COLOMBO - 2 rue des Prés 55100 DUGNY/MEUSE - tél : 03.29.85.70.23
GENICOURT	Mme Josiane SPITTLER - 21 rue Nacrillon 55320 RUPT-EN-WOÈVRE - tél : 03.29.88.85.25
HAUDAINVILLE	Il n' y a pas de délégué actuellement.
HEIPPES	Mme Marie-Josée BEAUSOLEIL - 5 rue du Château 55220 HEIPPES - tél : 03.29.80.52.19
JULVECOURT	Il n' y a pas de délégué actuellement.
LANDRECOURT-LEMPIRE	M. Michel DAUMAIL - 6 Grande Rue 55100 LEMPIRE - tél : 03.29.87.62.76
LEMMES	Mme Lucette ORRIERE - 10 rue des Mignonnettes 55220 LEMMES - tél : 06.08.03.16.23
LES MONTHAIRONS	Il n' y a pas de délégué actuellement.
NIXEVILLE-BLERCOURT	Il n' y a pas de délégué actuellement
OSCHES	Mme Françoise DUBOIS - 3 Grande Rue 55220 OSCHES - tél : 03.29.80.52.94
RAMBLUZIN et BENOITE-VAUX	Il n' y a pas de délégué actuellement.
RECOURT	Mme Josette THUGNET - 11 rue de Rambluzin 55220 RECOURT-LE-CREUX - tél : 09.60.45.47.40
RUPT	Mme Josiane SPITTLER - 21 rue Nacrillon 55320 RUPT-EN-WOÈVRE - tél : 03.29.88.85.25
ST-ANDRE-EN-BARROIS	Mme Bernadette LACHAMBRE - 2 rue du Four 55220 SAINT-ANDRE-EN-BARROIS - tél : 03.29.80.56.17
SENONCOURT	Mme Fatima NICOLAS - 41 Lot. au Dessus des Prés 55220 SENONCOURT-LES-MAUJOUY - tél : 06.51.64.71.21
SOMMEDIÈUE	Il n' y a pas de délégué actuellement.
LES-SOUHESMES-RAMPONT	Mme Monique MAGNIER - rue de l'Orbière 55220 LES-SOUHESMES - tél : 03.29.80.51.48 Mme VERDUN - 4 rue du Petit Moulin 55220 RAMPONT - tél : 03.29.86.83.96
SOUILLY	Il n' y a pas de délégué actuellement.
TILLY	Mme Francine PERIDON - 1 rue Basse 55220 TILLY-SUR-MEUSE - tél : 03.29.85.23.17
VADELAINCOURT	Mme Annick ELOY-FRESSINET - 3 rue de l'Abreuvoir 55220 VADELAINCOURT - tél : 03.29.80.54.14 Mme Françoise BERNARD - 11 Grande Rue 55220 VADELAINCOURT
VILLE-SUR-COUSANCES	Il n' y a pas de délégué actuellement.
VILLERS	Mme Patricia RICKMAN - 6 rue de la Gare 55220 VILLERS-SUR-MEUSE - tél : 03.29.85.26.65 Mme Edwige LEGUAY - 2 bis rue de la Vierge 55220 VILLERS-SUR-MEUSE

Les villages meusiens* où interviennent l'ADMR du Val de Meuse et du Plateau de Souilly et/ou l'ILCG Vallée de la Dieue et Meuse-Voie-Sacrée

*La liste exacte des villages avec leur délégué
figure sur les deux pages précédentes*

** Pour information, 22 associations locales ADMR existent en Meuse.
Si votre commune ne figure pas sur notre liste, merci de contacter notre
Fédération ADMR - 50 Résidence du Parc - 55101 VERDUN CEDEX au
03.29.84.58.32. pour connaître l'association dont elle dépend.*



**Hommage rendu à Mireille lors de
l'assemblée générale de l'ADMR
le 27 mai 2019**



L'assemblée générale de l'association ADMR va débuter. Auparavant, au nom du Conseil d'administration, des bénévoles et de l'équipe des salariées, en votre nom, nous souhaitons rendre un hommage à Mireille HUMBERT qui assura la présidence de l'ADMR Val de Meuse Plateau de Souilly.

Mireille a assuré cet engagement, en tant que bénévole puis secrétaire bénévole et enfin présidente. 26 années de présidence ! Ce n'est pas rien ! Et nous ne cesserons dans les temps à venir de mesurer la valeur de son implication !

Et je ne ferai pas ici la somme de tout ce que cette responsabilité et son engagement personnel lui ont demandé en réunions, entretiens, formations, rendez-vous, prises de paroles et plus encore ! Sa disponibilité, son enthousiasme à communiquer et à transmettre les valeurs du projet du service d'aide à la personne, le dialogue qu'elle avait à cœur d'instaurer avec douceur mais fermeté, sa ca-

-pacité à créer du lien, son sens de l'éthique et son humanisme, nous ont permis, à nous, bénévoles ou salariées, de trouver notre place dans cet engagement auprès des personnes aidées en harmonie avec les valeurs qui l'animaient et l'éthique de l'association.

Malgré l'avancée en âge et une santé très dégradée, Mireille ne se ménageait pas, donnait de son temps et partageait son savoir-faire et ses convictions avec nous. Jusqu'au bout, Mireille a assuré la présidence et ses responsabilités envers les personnes aidées et les salariées-aides à domicile, avec l'appui d'Isabelle et de Christelle, les assistantes techniques Gestion des Ressources Humaines, celui de la Fédération Départementale et l'implication des bénévoles du bureau de notre association ainsi que du conseil d'administration.

Mireille, nous vous adressons un immense merci.

Et maintenant, si vous le voulez bien, nous souhaiterions prendre un court temps de silence en hommage à Mireille. Merci à vous.

Ghislaine LABOURIER



Un an de collaboration c'est court, tu manques et je pense à toi.

Gérard RAUSCHER

Au revoir Mireille



Si ce journal existe depuis maintenant 11 ans, c'est grâce à Mireille. En effet, fin 2007, elle a encouragé les membres de la commission communication de l'ADMR, à reprendre une publication.

Des représentants de l'ILCG et du SSIAD ont intégré l'équipe de rédaction et c'est ainsi qu'en juin 2008, le 1^{er} numéro des « Echos de la Maison des Services » fut distribué. Mireille faisait partie de l'équipe dès le début.

Nous lui devons bien des articles et éditoriaux où les mots : ensemble, service, amitié revenaient régulièrement. Dans le journal de décembre 2018, elle nous rappelait l'importance de la convivialité. D'ailleurs, lorsqu'elle se joignait à nous pour la reliure du journal, elle apportait de bons chocolats que nous partageons autour de la table.

Sa présence va nous manquer, mais nous pourrons lire et relire ses écrits, dans les journaux auxquels elle a participé.

Christiane CHARLE



Un Au revoir et nos remerciements à Mireille HUBERT, qui a toujours été présente dans nos échanges entre EHPAD et ADMR. Son sourire et sa bonne humeur resteront gravés dans nos mémoires. Elle ne manquait jamais d'inviter l'EHPAD en toutes circonstances, afin de garder des liens solides.

Un remerciement tout particulier de ma part, pour m'avoir intégrée, rapidement, dans les réseaux et comme partenaire sur le territoire du maintien à domicile.

Sandrine LHOTTE





Aux obsèques de Mireille HUBERT, il y a eu de nombreux discours et Madame MERTZ, la Présidente Fédérale de l'ADMR, a fait le sien au nom de vous tous, bénévoles, employés, intervenantes à domicile des ADMR, ILCG et SSIAD de la Meuse. Le souvenir de Mireille est encore vivant dans nos esprits et dans nos cœurs et compte-tenu de mon ancienneté dans l'ADMR, qu'elle présidait, puis dans mon SSIAD des Monthairons, où elle m'avait pratiquement désigné d'office, je suis très heureux de pouvoir apporter ici mon témoignage.

C'est en 1994 que suite à la démarche de mon ami Paul MARTIN, Maire de Tilly et bénévole à l'ADMR, que, jeune retraité j'ai adhéré à l'association qui était logée dans des locaux pas du tout adaptés près de l'écluse de Dieue.

Dès le premier contact, j'ai été séduit par l'ambiance agréable et l'esprit d'équipe qui régnait parmi tous. J'ai fait connaissance de la Présidente et j'ai remarqué la façon souriante et très efficace dont elle usait pour gérer son petit monde.

Petit à petit, j'ai découvert l'ensemble de ses activités, que ce soit au niveau de Benoîte-Vaux Accueil dont elle était administrateur, ou de la partie culturelle comme titulaire de l'orgue. Elle exerçait encore au plan social au Conseil Général de la Meuse.

En 1995, l'association s'installe à Monthairons dans des locaux mieux adaptés.

Puis viendront l'ILCG et le SSIAD où Madame HUBERT occupe les postes d'administrateur. En tant que Président du SSIAD des Monthairons j'ai toujours pu profiter de son expérience et de ses conseils avisés. Notre collaboration a toujours été efficace et au fil des ans, de plus en plus amicale.

Plus tard, Mireille HUBERT accroît ses fonctions au sein de l'équipe paroissiale en assumant avec plusieurs bénévoles la gestion des funérailles, ce qui lui prend beaucoup de temps et de fatigue.

Malgré tous ses ennuis de santé qui l'handicapent progressivement, elle s'efforcera jusqu'au bout à assumer toutes ses activités. En définitive, elle accomplira son vœu le plus cher : assumer à fond et complètement toutes les responsabilités qui ont fait sa vie.

Charles DEMANGE



Notre hommage à Mireille serait incomplet si l'on ne citait pas son amour inconditionnel pour les chats.

Nous la voyons ci-dessus avec une de ses mignottes. On peut lire dans les yeux de chacune une vraie complicité !

Une pensée, un sourire



Le téléphone ne sonne plus... Mireille m'appelait souvent, de préférence le soir. Le sujet qui avait provoqué l'appel n'était pas le seul abordé et nos conversations pouvaient être... longues. Comme d'autres, j'ai bénéficié de recommandations, de conseils, de prescriptions, souvent de bon aloi, qui m'avaient amenée à l'appeler « Docteur ».

Ma famille, quand elle parvenait, après plusieurs essais infructueux, à établir la communication, me disait en introduction : « Je sais avec qui tu étais ».

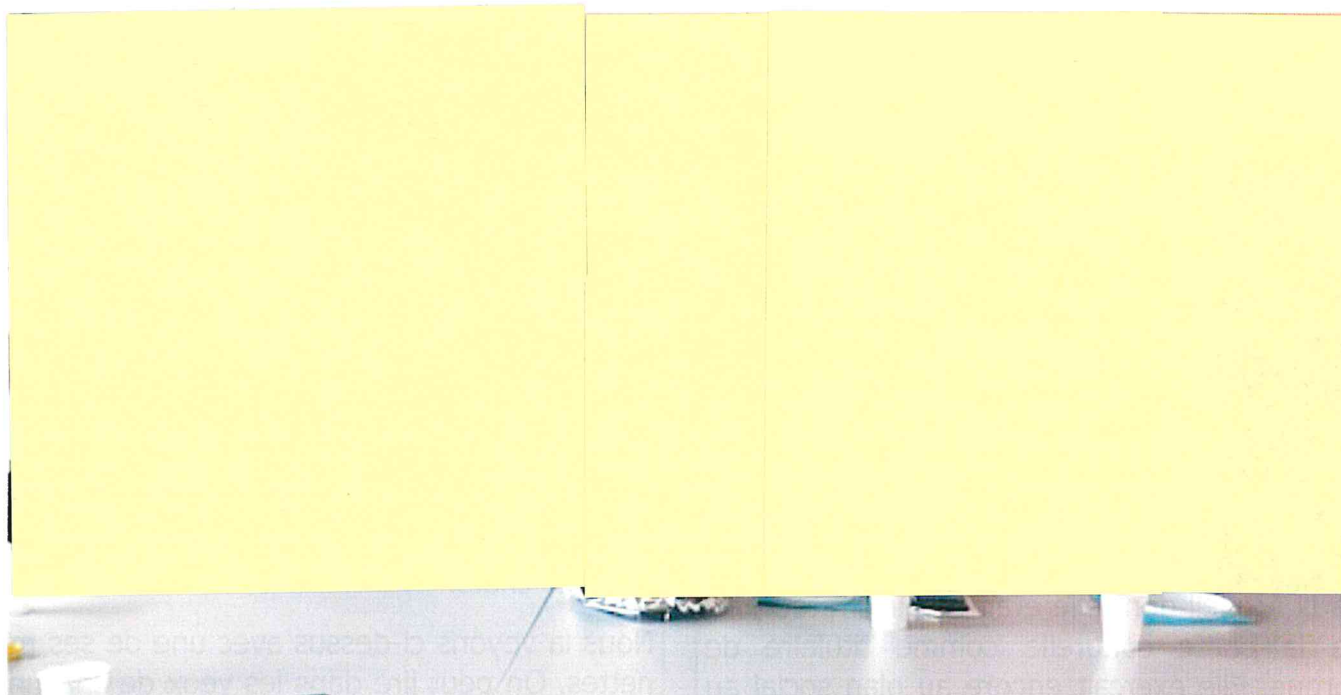
Reconnaissance

Lors des différents hommages qui lui ont été rendus, il a été rappelé que c'est à l'initiative de Mireille qu'avaient été créées les ILCG. Certains le savaient, d'autres pas, et à titre personnel, je l'ai considérée comme un mentor quand j'acceptai, au débotté, la présidence de notre instance pour permettre un départ serein à la précédente présidente.

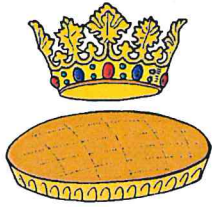
Née à Verdun mais absente pendant cinquante ans, je ne connaissais personne : elle m'a emmenée avec elle dans les réunions, m'a présenté les personnes que je devais connaître et qui devaient me connaître. Sa connaissance et son expérience du milieu associatif ont instruit l'ignorante que j'étais dans ce domaine.

Beaucoup d'entre nous ne l'oublierons pas : c'est cela, ne pas mourir.

Josiane SPITTLER

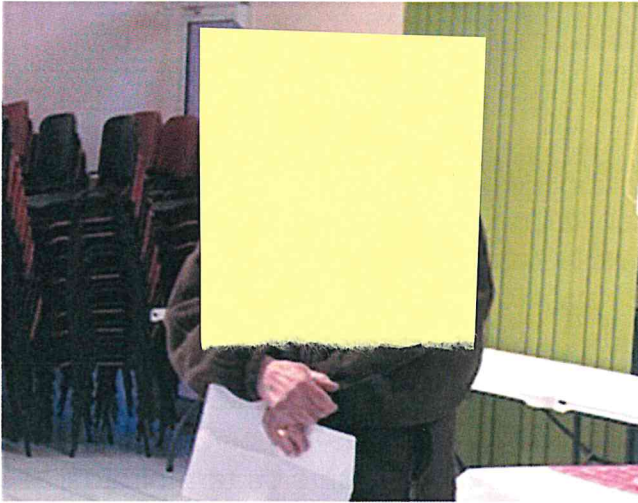


Mireille aimait tant ces petits moments de convivialité



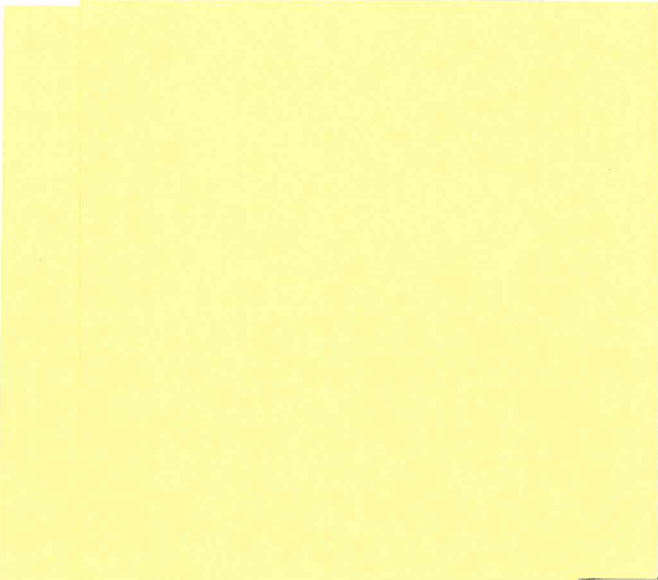
De Bons Vœux pour 2019

Le vendredi 18 janvier 2019, la traditionnelle cérémonie des vœux a eu lieu à la salle des Fêtes des Monthairons.

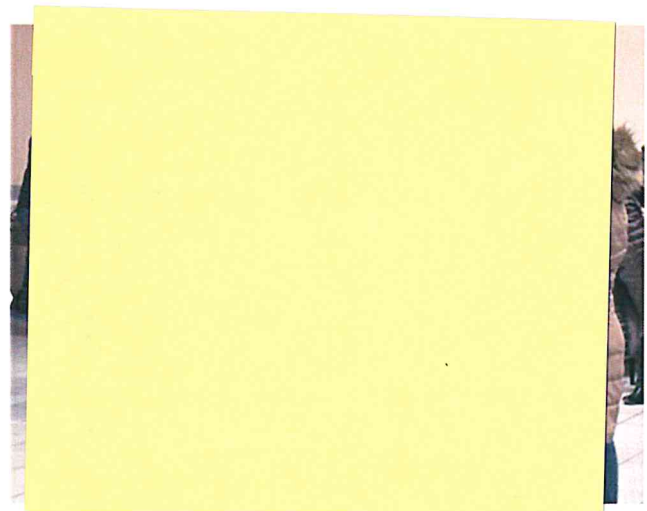


Monsieur DEMANGE était présent pour représenter le SSIAD, et Madame HUMBERT représentait l'ADMR. Madame SPITTLER de l'ILCG était excusée pour raison familiale.

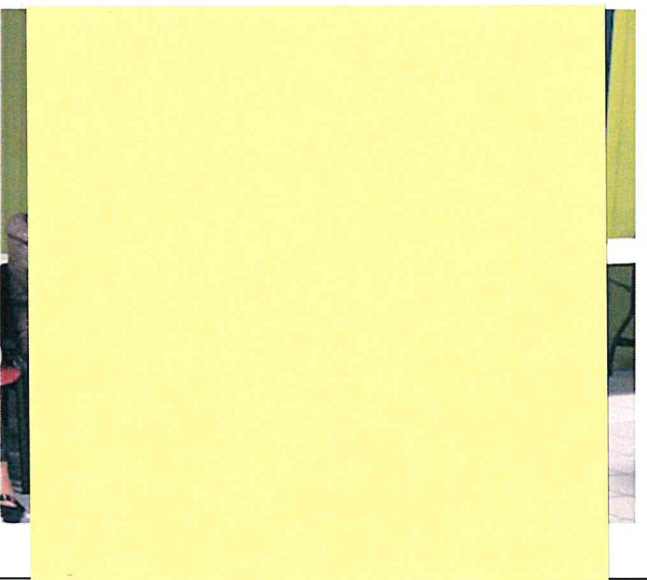
Cette année, des invités d'honneur étaient présents à nos côtés, à savoir les jeunes sapeurs-pompiers de Dieue-Sur-Meuse, accompagnés de deux de leurs responsables.



L'ADMR sait qu'elle peut compter sur le soutien de nos Elus

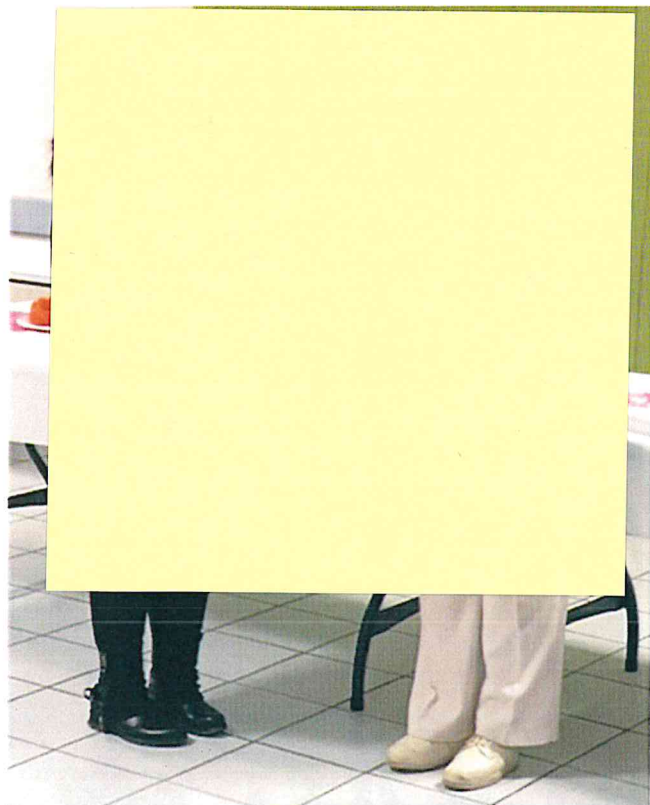


Merci à toutes les personnes qui ont pu se rendre disponibles pour assister à cette rencontre, le mois de janvier étant souvent très chargé...



Martine est partie en retraite

Cette cérémonie des vœux fut aussi l'occasion de souhaiter un bon départ en retraite à Martine DAVILLE.



Martine a travaillé huit ans pour l'ADMR

Mireille HUMBERT est revenue sur le parcours professionnel de Martine, qui a été couturière textile de 1973 à 1986 à ETAIN puis à JARNY, puis couturière en ameublement de 1987 à 2009 à Ars-Sur-Moselle puis à la Belle-Hélène à Sommedieu. En 2010, Martine a fait une reconversion professionnelle dans les métiers de la propreté, et c'est ainsi qu'elle est entrée à l'ADMR en 2011.

Martine a notamment assuré la livraison des plateaux repas.

Merci Martine pour toutes ces années passées au service de l'ADMR et bonne retraite à vous.

Martine a déjà repris du service pendant les vacances d'avril pour livrer les plateaux repas donc nous lui disons à bientôt.

Nouvelle MSAP



Les liens qui existent entre la Communauté de communes, l'ADMR et l'ILCG sont anciens. Mais ils ont trouvé un nouvel écho en janvier 2015 quand ont été inaugurés les bureaux des trois entités réunis en un même lieu la Maison des Services au 1 Route de Senoncourt à ANCEMONT. Ces liens se sont encore renforcés récemment puisqu'une convention signée le 19 décembre 2018 a permis la création de la **Maison de Services Au Public (MSAP)**, dans ces locaux communs à ANCEMONT.

Cette nouvelle entité qui vient s'ajouter à celles déjà existantes a pour vocation d'accueillir tous les habitants du territoire qui souhaitent un accompagnement personnalisé dans la réalisation de leurs premières démarches administratives vers les partenaires institutionnels tels que Pôle Emploi, la CAF, la CPAM, les Impôts... L'agent d'accueil et d'accompagnement est également le relais de l'ADMR et de l'ILCG en complément des permanences déjà offertes au public. Un poste informatique avec connexion internet, imprimante et numérisation sont également disponibles en libre accès 24 heures par semaine du lundi après-midi au jeudi.

Le développement de l'offre de service au public devrait encore se poursuivre dans les années à venir comme l'a rappelé récemment notre Président, Monsieur MACRON, tout comme les liens entre nos structures qui, n'en doutons pas, continueront à se renforcer, pour toujours rendre un service de qualité à la population de notre territoire.

**Serge NAHANT, Président de la
CODECOM Val de Meuse-Voie Sacrée**

Notre langue française

Nos conversations sont pleines d'expressions qui vieillissent et qui disparaissent petit à petit. C'est tout à fait normal que certaines s'usent avec le temps, qui nous en apporte de nouvelles. Certaines anciennes sont de formidables trouvailles et pourtant elles disparaîtront bientôt de nos dictionnaires. Pourtant, elles font partie de notre histoire et je vais essayer de vous en rappeler quelques unes.

Elle est fagotée (ou ficelée) comme l'as de pique

Fagoté vient de fagot = paquet de branchages et de petit bois souvent rassemblé à la diable. L'as de pique évoque par sa forme le croupion d'une volaille pas toujours propre, souvent mal tenu. Donc, elle est fagotée comme l'as de pique = elle est habillée sans aucun soin, un peu n'importe comment.

Un peu fort de café

De même qu'il est dur de boire du café trop fort, il est dur d'avalier certaines informations, d'admettre certains comportements. Alors, on s'étonne et, à l'étonnement peut s'ajouter de l'indignation : « Il a osé dire ça ? C'est un peu fort de café ! »

Bouché à l'émeri

Quand un bouchon a été poli à l'émeri, il occupe étroitement le goulot de la bouteille et ne laisse rien passer.

Alors, une personne bouchée à l'émeri est fermée à toute connaissance. La lumière ne peut pas entrer dans son cerveau. Donc, elle est bornée, bouchée à l'émeri.

C'est la fin des haricots

Autrefois, les enfants jouaient aux cartes, aux dés, aux osselets en se servant des haricots comme jetons. Pour un joueur, « la fin des haricots » voulait dire la perte de la partie.

Donc, c'est la fin des haricots = tout est fichu, c'est la fin de tout, il n'y a plus d'espoir.

En tenir une couche

Une couche de quoi ? direz-vous ; une couche d'ignorance, de bêtise. Celui qui en tient une couche est un idiot patenté. Pour qualifier une personne niaise, les expressions sont nombreuses : cucul la praline, bête comme ses pieds, avoir un petit pois dans la tête...

A vous de continuer à vous rappeler ces expressions nombreuses que vous avez dites ou entendues. Amusez-vous entre amis, riez de ces bons souvenirs.

Adèle COLOMBO

Encore une petite expression retrouvée sur Internet

Faire le coup du père François

À l'origine, au cours de la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, le véritable coup du père François ne pouvait se pratiquer que si l'on était deux et il avait pour but de détrousser un passant qui avait l'audace et l'imprudence de se promener la nuit dans des rues mal éclairées. Il se pratiquait de la manière suivante : le premier des agresseurs engageait la conversation avec le promeneur ; le complice, muni d'une courroie formant un noeud coulant, s'approchait puis étranglait la victime par derrière. Après avoir vidé les poches du malheureux passant, les deux compères récupéraient leur courroie et disparaissaient en laissant leur victime généralement mal en point.

C'est de cette forme d'agression que, par extension, l'expression s'est utilisée pour ceux qui font des mauvais coups en traître ou qui utilisent des manœuvres déloyales.

Pourquoi Père François ? Gaston Esnault évoque le très célèbre (à l'époque) lutteur Arpin qui était surnommé «le terrible Savoyard» mais aussi «le père François». Or, la lutte fait partie de ces sports de combat où les étranglements sont autorisés, ce qui pourrait expliquer le nom donné à ce coup en traître autrefois appelé « le charriage à la mécanique ».

Annick, déléguée du 2^{ème} Collège du Conseil d'Administration

Qu'est-ce qui m'a décidée à me présenter en tant que déléguée du 2^{ème} Collège du Conseil d'Administration ? C'est une bonne question, qui n'a eu sa réponse que quelque temps après !

Je dirais même plusieurs réponses :

- ☞ La première c'est la curiosité. Je suis une personne curieuse et j'aime bien savoir où je travaille, comment cela fonctionne de l'intérieur...
- ☞ La deuxième, c'est que si une de mes collègues se pose une question, je peux lui apporter une réponse ou en tous cas l'aider. D'ailleurs, je les invite toutes à me contacter si besoin.
- ☞ Et pour finir, j'ai rencontré des personnes bénévoles de l'association, qui apportent beaucoup d'elles-mêmes. Sans toutes ces personnes, le journal n'existerait pas.

Voilà, je suis salariée à l'ADMR depuis 9 ans et je suis déléguée du 2^{ème} Collège depuis 2 ans. Cela ne me prend pas beaucoup de temps, deux ou trois réunions dans l'année, qui me permettent de faire une petite pause dans mon planning d'intervention, tout en étant utile. Dans notre métier, des pauses, il en faut !!!

Annick FAUCHERON

«Le bonheur est souvent la seule chose qu'on puisse donner sans l'avoir et c'est en le donnant qu'on l'acquiert»

Voltaire

Le TRIMAZA

Depuis l'antiquité, le mois de mai a fait l'objet de réjouissances populaires pour fêter le renouveau de la nature. Ces traditions, qui ont traversé les siècles, sont parvenues jusqu'à nous pour certaines. Dans notre numéro 20 de mai 2018, un article avait été consacré à la tradition des MAIS, réservée aux jeunes gens qui honoraient les jeunes filles du village par la pose d'un branchage dans les gouttières du toit.

Egalement en mai, une autre tradition bien implantée, **le Trimaza**, était réservé aux fillettes, qui, endimanchées, allaient tous les dimanches du mois, de maison en maison entonnant une chansonnette demandant une offrande en l'honneur de la Vierge.



A Ancemont, Mademoiselle Lepage, aujourd'hui décédée, se chargeait de l'organisation et récompensait les enfants à leur retour par un goûter. Solange s'est souvenue des paroles et nous les restitue :

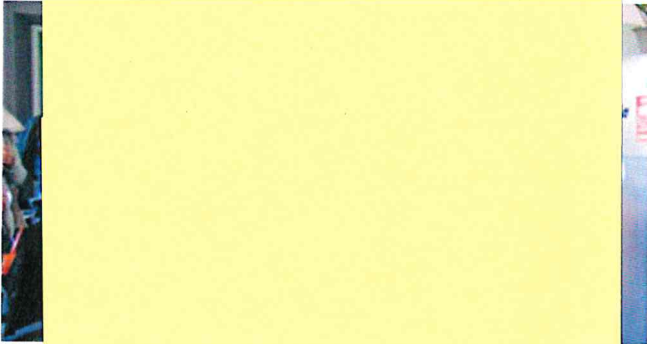
*Nous venons chanter aujourd'hui
avec des cœurs tout réjouis,
nous venons, transportées d'amour,
pour demander votre secours.
Ce n'est pas pour nous ce présent,
c'est pour la Vierge et son enfant.
La sainte mère, par son renom,
mérite bien nos attentions
si loin que nous puissions aller
chanter ce joli mois de mai.*

*En vous remerciant Madame de vos bienfaits,
de vos présents
Dieu qui sème la poussière comme l'or
mettra d'ici misère dehors,
lui qui connaît le fond des cœurs,
vous préservera de tout malheur.*

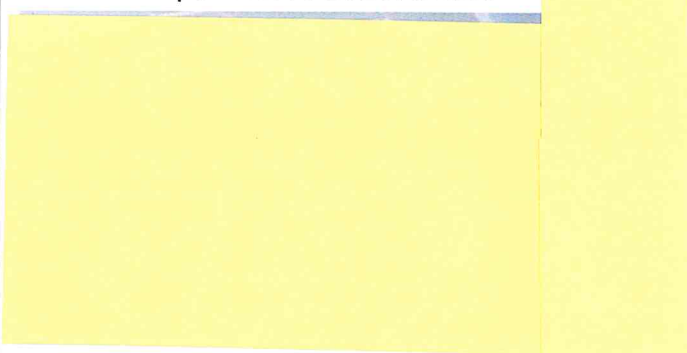
Jean GUEUSQUIN

Les bénévoles de l'ADMR en visite chez FILIEN à BELLEVILLE/MEUSE

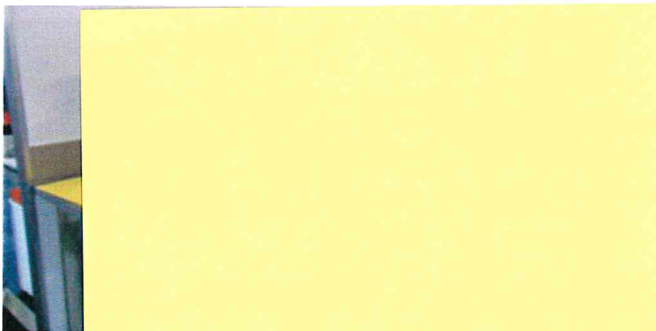
Suite à une initiative de Roger ROUX, responsable Filien, les bénévoles de l'ADMR ont pu découvrir les locaux de l'antenne Filien, lors d'une visite qui s'est déroulée le 4 mars. Afin de vous faire profiter vous aussi de cette visite, ils vous ont rapporté des photos.



Le groupe de bénévoles a été accueilli dès son arrivée par le Directeur Général de Filien ADMR, Hervé MEUNIER. Ensuite la visite guidée a commencé, elle a été animée par Hervé DANTONEL.



Le plateau d'écoute reçoit plus de 600 000 appels par an.



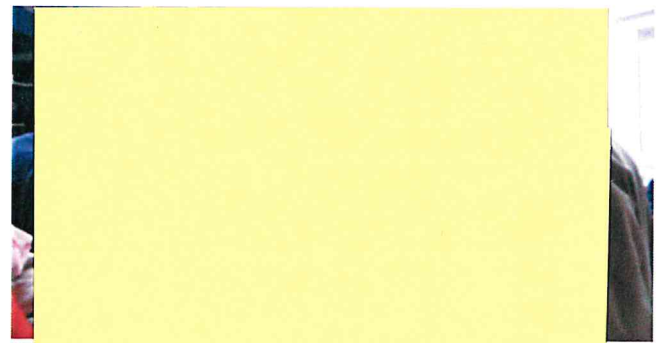
28 postes de téléopératrice sont disponibles en simultané.



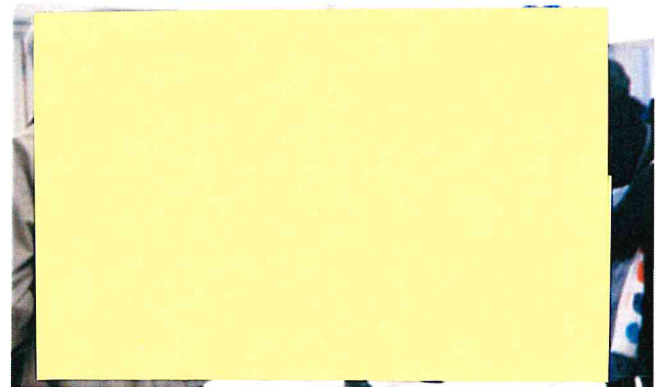
Le service expédition effectue ses envois partout en France.



Un reconditionnement des appareils est réalisé si besoin, dans tous les cas un nettoyage est assuré.



Le service technique garantit le bon fonctionnement de tous les appareils qui seront installés.



Cela chauffe dans la salle des serveurs informatiques.

Nos villages : AMBLY-SUR-MEUSE



Situé sur la rive droite de la Meuse, le village compte une population de 255 habitants, les Amblygiens. Il adhère à la Communauté de Communes Val de Meuse - Voie Sacrée. Sa superficie est de 634 ha.

Son histoire :

Ambly appartenait, sous l'Ancien Régime, au comté puis duché de Bar. Au XVII^{ème} siècle, le comte Renaud de Bar fait de son château d'Ambly la base d'incursions ravageuses sur les terres de l'évêque de Verdun.

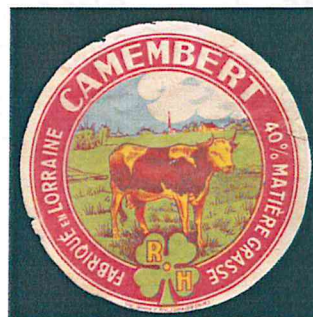
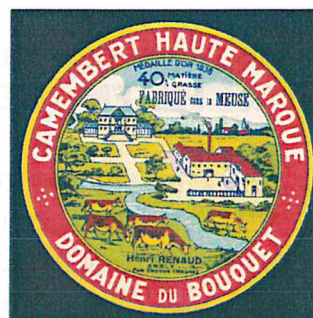
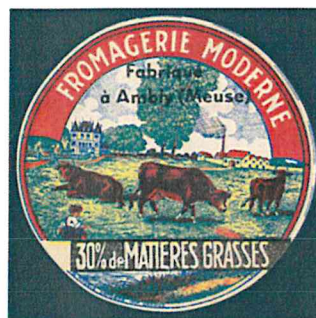
Par ailleurs, Ambly a fourni deux officiers supérieurs à l'armée de Napoléon : le général Jose et Emond, chef de bataillon des grenadiers de la Garde Impériale.

Lors de la première guerre mondiale, proche du front, la commune sert de base arrière, période pendant laquelle elle subit d'importants dommages. La présence d'un cimetière militaire atteste de la proximité du conflit.

Son économie :

La boulangerie-pâtisserie, a pu subsister grâce au développement du village et aux tournées effectuées dans les localités environnantes.

Dans un passé relativement récent, une fromagerie collectait le lait des alentours et proposait fromages, beurre et même cancoillotte, un détail qui m'est resté en mémoire.



La fromagerie Renaud proposait de délicieux camemberts

Une fonderie de cuivre existait aussi, mais son propriétaire, M. Marin, a cessé l'activité à la dernière guerre, ne voulant pas devoir travailler pour l'occupant.

Ses monuments et constructions :

L'église, construite l'année de la Révolution, placée sous le vocable de Saint Martin, a pourtant été épargnée par les destructions. Les autorités révolutionnaires pouvaient respecter les églises paroissiales desservies par des curés élus et rétribués assurant un service public. Etait-ce le cas d'Ambly ?

Le clocher de l'édifice a reçu la dénomination de « casque de Prussien » en raison de sa forme.



Un calvaire en pierre datant aussi de 1789, indique symboliquement « le chemin qui ne se perd pas dans les sables de l'illusion ». La croix qui le surmonte rappelle au passant qu'elle est le seul critère de l'authenticité spirituelle. Elle pouvait également marquer la limite de l'interdiction de construire « extra cruces », c'est à dire à l'extérieur du périmètre de la paroisse délimitée par les croix.

La mairie-école date du début du XX^{ème} siècle. C'est un vaste édifice qui contraste avec les maisons qui l'entouraient à l'époque, exprimant l'importance accordée aux institutions républicaines. Aujourd'hui encore les deux services subsistent sous le même toit, l'école fonctionnant en Regroupement Pédagogique Intercommunal avec un effectif de 38 enfants d'Ambly mais aussi de Génicourt et Troyon.

Une salle des fêtes de construction plus récente accueille les festivités, fêtes familiales et sert de salle d'évolution pour l'école.

Un lotissement important, en constante évolution depuis des années, a permis certainement de conserver son école.

Une halte fluviale a été aménagée près de l'écluse permettant aux plaisanciers de se ravitailler au commerce du village et profiter de l'espace de détente.

Animation :

Sur le plan culturel et associatif, nous recensons l'association « Un crayon pour le Népal » dont l'action en faveur des enfants de cette région est régulièrement relatée dans la presse. Le club « les copains d'abord » rassemble les habitants lors des traditionnelles fêtes locales et assure en général l'animation pour la population.

Jean GUEUSQUIN

Remerciements à Mmes Machum, Stolz et Leguaye, et M. Renaudin pour leur apport d'informations.

Avant le mariage :

Elle : Salut !

Lui : Ah, depuis le temps que j'attends ça !

Elle : Tu veux que je parte ?

Lui : NON. Je n'ose même pas y penser

Elle : Tu m'aimes ?

Lui : Bien sûr ! Énormément !

Elle : Tu m'as déjà trompée ?

Lui : NON ! Pourquoi demandes-tu ça ?

Elle : Tu veux m'embrasser ?

Lui : Chaque fois que j'en aurai l'occasion.

Elle : Tu me battras un jour ?

Lui : Tu es folle ?

Elle : Je peux te faire confiance ?

Lui : Oui

Elle : Chéri !

Après le mariage...

Lire de bas en haut !



Le petit Pierre demande à sa mère :

- Maman, tu dis que nos voisins sont du Midi.
Mais nous, on est du matin ou du soir ?

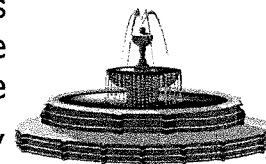
C'est un curé qui en a plus qu'assez que les femmes de son village viennent lui confesser leurs infidélités. Alors il instaure un règlement secret les obligeant à dire qu'elles avaient "glissé devant la fontaine" pour désigner leurs actes.

Mais le curé mourut, et le remplaçant ne fut pas mis au courant de la coutume. Et toutes les femmes venaient se confesser comme à l'habitude. Puis un jour, il partit trouver le maire au bistrot du village et lui dit :

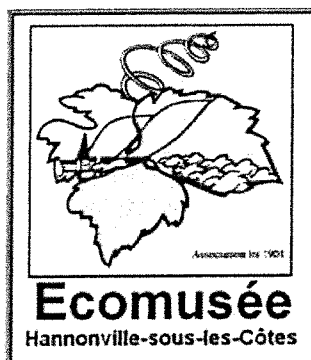
- Monsieur le maire ce n'est pas possible !
Votre fontaine est bien trop dangereuse, les femmes ne font que me dire qu'elles y glissent devant. Il faut faire quelque chose.

Là dessus tous les hommes se mettent à rire, le maire y compris. Et le jeune curé annonce :

- Oh ! Mais ne riez pas
comme cela Monsieur le
maire ! Car votre femme
rien que cette semaine,
elle y a glissé trois fois !



La rubrique du jardinier



Un petit tour à l'Ecomusée d'Hannonville

En cette fin mars aux journées ensoleillées mais balayées par une bise encore bien fraîche, le jardinier a quand même déjà « tâté le terrain » et sans doute fait les premiers achats de plants ou de graines.

Les années commençant à peser, je constate que c'est plus le jardin et le verger qui marquent leur impatience à me voir attaquer les premiers travaux. Je sens que j'ai besoin d'être stimulé.

Depuis des années, je m'intéresse, à travers les articles du journal, à l'activité de l'écomusée d'Hannonville-Sous-Les-Côtes qui dispense toutes sortes de formations et propose bien des animations en lien avec la nature.

L'idée m'est venue d'entrer en contact avec cette association pour acquérir des méthodes de jardinage en général et des techniques, aussi, pour obtenir de meilleurs résultats et, par là même, de vous en faire profiter.

Depuis plus de vingt ans, l'association, forte de nombreux bénévoles et de trois techniciens anime les lieux dans des domaines assez vastes, tels que : création et conduite écologique de jardins, aménagement du paysage et même architecture sur le village lorrain.

L'association possède un jardin qui est un espace d'écologie pratique dont l'objectif est de sensibiliser les visiteurs aux techniques de jardinage respectueuses de l'environnement. Elle agit à travers plusieurs modes d'actions :

- ◊ pédagogique, s'adressant à tout public
- ◊ éducatif, les installations et interventions proposées permettant d'opérer des corrections sur les comportements
- ◊ démonstratif, plusieurs espaces dans le jardin propose des techniques en matière de paillage, purin de plantes, compostage par exemple
- ◊ expérimental, des essais de jardinage sont pratiqués avec explications si nécessaire
- ◊ conservatoire, des variétés de plantes anciennes sont validées au potager mais aussi en massifs.

Ces actions sont étayées à travers des thèmes qui peuvent aborder, par exemple :

- ◊ la connaissance des sols et leur fertilisation
- ◊ la gestion de l'eau
- ◊ la conservation des variétés anciennes
- ◊ la protection de la biodiversité.

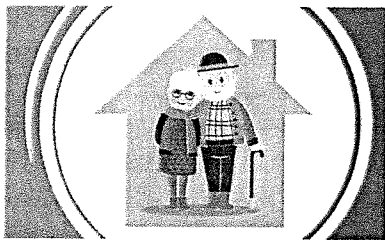
J'ai été très impressionné par la masse d'enseignements à tirer auprès de cette association et seule une visite peut permettre d'appréhender l'étendue des thèmes proposés. L'ouverture aux visiteurs se fait de juillet à septembre et pourrait être l'occasion de proposer une visite groupée au profit de nos lecteurs.

Jean GUEUSQUIN



ILCG

Amélioration de l'Habitat



Dans le cadre de sa politique de maintien à domicile des personnes âgées, le Département soutient les actions des ILCG et accorde une aide financière à l'amélioration de l'habitat aux **personnes de 60 ans et plus**, axée sur des travaux d'adaptabilité liés à la dépendance et pour des personnes dotées de faibles ressources.

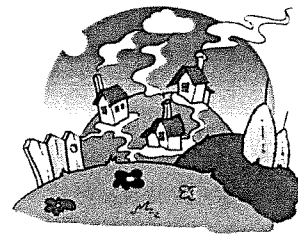
21 ILCG sont concernées, à raison de deux rencontres annuelles (généralement en avril et octobre/novembre) au cours desquelles est fixé, pour chaque dossier étudié, le montant de la subvention accordée par l'ILCG. Celle-ci intervient en dernier lieu, après attribution par tous les autres financeurs (ANAH, CARSAT, OPAH etc...) de leurs aides, et tient compte du reste à charge pour le demandeur. Le Président d'instance est présent et a convié, sur recommandation du Conseil Départemental, les Maires des communes comptant des bénéficiaires de ce service.

59 dossiers, sur le territoire de la Meuse, seront examinés durant la session 2019.

Quelques exemples de travaux :

- ☞ Remplacement d'une baignoire par une douche italienne
- ☞ Pose de volets roulants
- ☞ Pose d'un monte-escaliers
- ☞ Rehaussement des WC
- ☞ Elargissement des portes
- ☞ Remplacement d'une ancienne chaudière par une nouvelle permettant un gain de plus de 25 % d'énergie.

Josiane SPITTLER

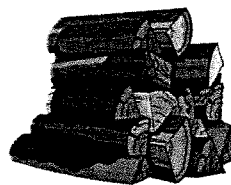


Plusieurs communes sont actuellement privées de délégué de village, à savoir :

- ◇ DIEUE (ADMR)
- ◇ HAUDAINVILLE (ILCG)
- ◇ JULVECOURT (ADMR et ILCG)
- ◇ LANDRECOURT-LEMPIRE (ADMR)
- ◇ NIXEVILLE-BLERCOURT (ILCG)
- ◇ RAMBLUZIN BENOITE-VAUX (ILCG)
- ◇ SOMMEDIÈUE (ADMR + ILCG)
- ◇ SOUILLY (ADMR + ILCG).

Nous remercions Mesdames et Messieurs les Maires de bien vouloir, au cours de certaines réunions, mentionner cet état de fait, sans pouvoir aller au-delà, naturellement...

Josiane SPITTLER



Un homme s'installe dans un village dans le nord.

En préparation de l'hiver, il se met à couper du bois pour le chauffage.

Se demandant s'il en avait assez, il va voir son voisin indien et lui demande :

- Dis, est-ce que l'hiver est froid ici ?
- Oui, hiver froid.

Ayant peur d'en manquer, il continue d'en couper. Après un certain temps, il retourne voir l'indien et demande :

- Est-ce que l'hiver est vraiment très froid ?
- Oui, hiver très froid !

Il se remet alors à couper du bois pour être certain de ne pas en manquer.

Il retourne voir l'indien, épuisé :

- Dis donc, sur quoi tu te bases pour dire que l'hiver est si froid ?
- Quand homme blanc coupe beaucoup de bois, hiver est très froid !

LA VALEUR DU TRAVAIL

La « valeur » du travail... mes parents n'ont eu de cesse de me l'enseigner, et cette maxime semble être le principe idéal de référence d'une collectivité. En tous les cas, c'est ce que je croyais !

L'anecdote suivante va démontrer que je me suis trompée. Pas sûr que l'aide-soignante concernée utilise le terme d'« anecdote »... Voici son histoire :

Agée de 59 ans, retraitée de l'hôpital depuis l'été 2017, elle fait le choix de reprendre son activité professionnelle au SSIAD à temps partiel (20 heures par semaine) à compter du mois d'octobre de la même année. Sa carrière n'a pas été continue, et elle perçoit en effet une modeste pension à 3 chiffres. Un an et demi s'écoule : expérimentée, elle donne entière satisfaction dans son travail, et est très appréciée des patients et du reste de l'équipe. Par-dessus tout, elle aime ce qu'elle fait.

Voici quelques jours, elle me téléphone à la fois médusée et écoeurée : la caisse de retraite lui réclame un remboursement de 2 870 euros (3 mois de son temps partiel) car elle a « trop » travaillé. Et comme si cela ne suffisait pas, dans la loi des séries, une contravention de 90 euros, dont elle va devoir s'acquitter, vient de lui être dressée pour un faible excès de vitesse commis au cours d'une tournée de soins. Comme quoi, le travail ne paye pas toujours...

Pour ne plus subir une telle situation, la salariée dont il est question va devoir réduire son temps de travail à 15 heures par semaine, et le service, de fait, perdre en partie les compétences professionnelles qu'elle apportait. L'équilibre trouvé de part et d'autre, et qui convenait de façon bilatérale est rompu.



Autre cas de figure :

Les plannings de printemps, ou ceux de la période estivale, sont toujours difficiles à boucler compte tenu des congés annuels qui doivent être pris et qui se chevauchent souvent au plus fort de la période. C'est alors un véritable casse-tête. On pourrait penser qu'il est très simple d'embaucher une personne en CDD à temps plein, pour compenser du mieux possible l'absence concomitante de deux salariées à mi-temps, mais que nenni ! La législation nous l'interdit au grand dam souvent de la recrue en CDD qui aurait préféré bénéficier d'un temps plein. Cela conduit à une multiplication de contrats courts, et à une charge administrative de plus en plus aberrante.

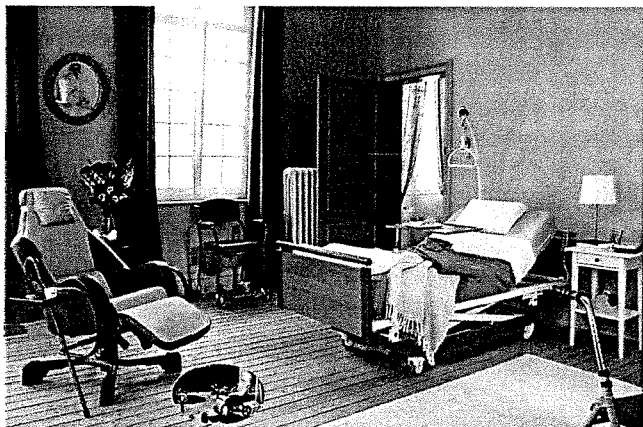
Cette législation souvent inflexible et contraignante peut, à mon sens, constituer un frein et rigidifier le mode de fonctionnement d'un service, qui, de par sa vocation, s'engage à une continuité de soins et à une forme de souplesse et d'adaptation .

Brigitte ADRIAN

La vocation, c'est avoir pour métier sa passion.

Stendhal

Maintien à domicile dit MAD



Vivre chez soi le plus longtemps possible est le souhait de la plupart des personnes âgées.

Néanmoins, avec la perte d'autonomie, le maintien à domicile nécessite une organisation minutieuse. Quelles sont les conditions pour qu'un aîné dépendant puisse rester chez lui en toute sécurité ?

Qu'est-ce que le maintien à domicile ? Le maintien à domicile est l'ensemble des prestations qui sont rendues par un tiers pour qu'une personne âgée ou invalide, dont l'autonomie s'est amoindrie de jour en jour, puisse rester à son domicile de façon à éviter la maison de retraite ou l'hôpital.

Les services rendus peuvent être multiples. Il peut s'agir d'aide ménagère, tout comme de soins infirmiers, ou bien de l'aménagement de la maison avec les conseils d'un ergothérapeute ou d'un vendeur en matériel médical.

Le maintien à domicile dépend tout d'abord de la volonté de la personne (certaines personnes préfèrent être en maison de retraite), et des conditions financières. Sur dix personnes âgées ayant besoin d'être assistées, neuf le sont à domicile, quand seulement une l'est dans un établissement d'accueil.

Esquisser ne serait-ce qu'une comparaison entre l'aide qui est apportée à domicile ou en établissement d'accueil n'aurait pas de sens : chaque lieu répondant à des besoins spécifiques et chaque personne devant pouvoir être en mesure de choisir la solution qui lui convient.

Il faut savoir que le maintien à domicile est l'objet d'évolutions législatives et réglementaires, pour un lieu d'améliorations qualitatives, couvert par des acteurs divers œuvrant dans un secteur où la demande est fortement solvabilisée.

En conclusion, le maintien à domicile des personnes âgées en situation de perte d'autonomie n'est possible que si un certain nombre de conditions est rempli en matière d'environnement familial, de ressources et d'habitat.

Si ce n'est pas le cas, le maintien à domicile forcé risque de déboucher sur des situations de crise.

C'est alors dans l'urgence que le placement en maison de retraite devra être décidé, une situation inconfortable à vivre qu'il vaut mieux éviter.

Annick ELOY



Devinettes



Quelle ressemblance y a-t-il entre un facteur et un jongleur ?

Réponse : Il leur faut tous les deux beaucoup d'adresse.

Comment fabriquer de la climatisation dans un bureau ?

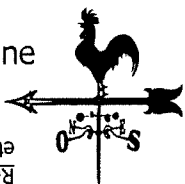
Réponse : En mettant dans la même pièce ceux qui brassent de l'air et ceux qui pompent de l'air.

Quel est le point commun entre un arbitre de foot et un déménageur ?

Réponse : Ils sortent tous les deux des cartons !

Quelle est la différence entre une girouette et un horloger ?

Réponse : La girouette montre le vent et l'horloger vend la montre !



Savez-vous pourquoi les chercheurs ont des trous de mémoire ?

Réponse : Parce qu'ils se creusent la tête !



Quelle heure est-il lorsqu'une horloge sonne 13 coups ?

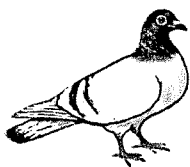
Réponse : L'heure de la faire réparer !

Qui a une couronne et vit dans un palais ?

Réponse : Une dent

Pourquoi un agriculteur ne peut se marier avec une fille prénommée Claire ?

Réponse : Parce que la ferme tuerait Claire.

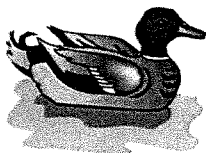


Pourquoi les pigeons roux ne savent-ils pas nager ?

Réponse : Parce que les pigeons roucoulent.

Pourquoi les canards sont-ils toujours à l'heure ?

Réponse : Car ils sont dans l'étang (les temps).



Que signifie l'expression

«Aller à Canossa» ?

Réponse : Céder complètement devant quelqu'un. S'humilier devant quelqu'un.



«Se taper la cloche» ?

Réponse : Faire un bon repas.

«Avoir la tête près du bonnet» ?

Réponse : Se mettre facilement en colère.



«Ne pas se moucher du pied» ?

Réponse : Se croire quelqu'un d'important. Avoir de grandes prétentions.

«Tomber de Charybde en Scylla» ?

Réponse : N'échapper à un danger (ou un inconvénient) que pour se froter à un autre encore plus grave.

«Mettre les pouces» ?



Réponse : Cesser de résister, s'avouer vaincu, céder.

«Un ange passe !»

Réponse : Cette expression s'utilise lorsqu'il y a un silence prolongé dans une assemblée.



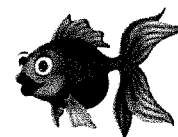
Pour donner un sens à la phrase ci-dessous, il faut remplacer les pointillés par des anagrammes formés de toutes les lettres suivantes : EEILRV.

Le de son étant cassé, il est resté au lit et a ensuite dû courir comme un pour arriver à l'heure au travail.

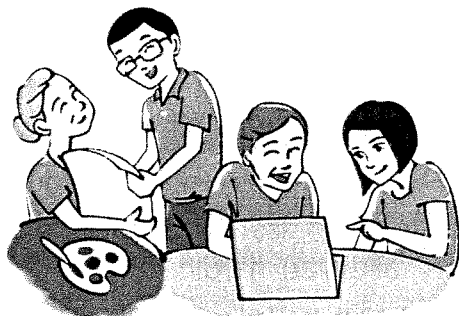
Réponse : LEVIER - RÉVEIL - LIÈVRE

3 poissons sont dans un seau. L'un meurt. Combien en reste-t-il ?

Réponse : 3 ! Parce que même s'il est mort il est resté dans le seau.



Nouveau service à l'EHPAD J. BARAT-DUPONT



Ouverture d'un pôle d'activités de soins adaptés nocturne (PASA) à titre expérimental pour deux ans au sein de l'EHPAD. Autorisation octroyée par les autorités de tarification ; dispositif financé par l'Agence Régionale de Santé. Possibilité de reconduction au regard des évaluations et suivis réalisés.

Le PASA en quelques mots :

Pourquoi un PASA de nuit ?

La création d'un PASA nocturne correspond à un besoin d'accompagnement des résidents avec des troubles du comportement ou troubles de l'humeur.

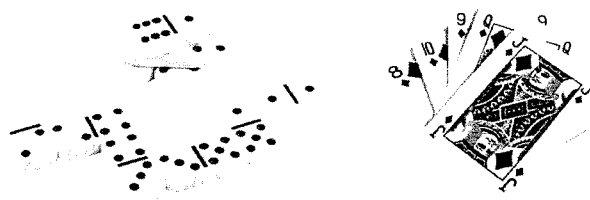
- Déambulation excessive
- Angoisse
- Trouble du sommeil
- Agitation

Comment ?

Le PASA de nuit fonctionne au sein de l'EHPAD du lundi au vendredi de 19h00 à 02h00. Il peut accueillir une dizaine de résidents.

Pour qui ?

Il s'adresse aux résidents de l'établissement qui en ont besoin (selon des critères définis). L'objectif est de poursuivre une prise en soin, un accompagnement en soirée et début de nuit. Une évaluation d'inclusion est réalisée par la psychologue, au préalable.



Soirée type

19h00 : Cocooning tisane

20h00 : Activité physique adaptée en groupe

21h30 : Choix et réalisation des activités en groupe restreint (artistique, relaxation, cinéma, lecture, jeux de société, massage, activité manuelle, snoezelen)

23h00 : collation

01h30 : diffusion de musique relaxante ou d'un film



(Evolutif selon les désirs des participants et des saisons)

Le PASA est animé par deux agents ayant suivi une formation d'assistant de soins en gérontologie. Il est piloté et coordonné par la psychologue et l'ergothérapeute.

Les objectifs du PASA nocturne

- Favoriser l'endormissement et la qualité du sommeil
- Prévenir l'aggravation de troubles cognitifs liés aux troubles du sommeil
- Favoriser une prise en soin non-médicamenteuse du syndrome crépusculaire
- Diminuer la prescription de neuroleptiques et benzodiazépines
- Diminuer les contentions
- Prévenir le risque de dépression.

Pour tous renseignements :

03.29.87.71.06 ou 03.29.85.76.80 ou

contact@maison-retraite-barat-dupont.fr

Sandrine LHOTTE-SIDOLI

Atelier réminiscence

« Les jeudis de mon enfance »



« Quand j'étais enfant, on n'avait pas école le jeudi. On faisait le jardin, j'aimais bien, surtout quand on voit que ça pousse. C'était aussi le jour où on faisait les devoirs. J'allais parfois me promener en vélo mais je n'avais pas le droit de sortir traîner pour rien. »

Madame G. Rollet, 95 ans

« Moi, je faisais de la corde à sauter chez ma grand-mère. Je vivais chez elle jusqu'à mes 8 ans. C'est souvent les mêmes jeux auxquels on jouait dans la cour de l'école. Il y avait le chat perché, la marelle. »

Madame C. Ménager, 92 ans

« Quand il n'y avait pas école, on faisait les devoirs mais on jouait aussi. On jouait avec les garçons, quand il faisait beau on jouait dans l'eau du lavoir. On n'avait pas le droit d'y aller, mais on aimait bien s'éclabousser et faire des parties de saute-mouton. On s'inventait des histoires en jouant avec le baigneur et avec la chienne aussi, Dolly. Elle aimait bien qu'on joue avec elle. J'allais cueillir des fleurs pour mettre sur la table ».

Madame M. Xais, 84 ans



« Il fallait aller traire les vaches le matin, mais l'après-midi j'allais chez une copine. Les parents étaient aussi agriculteurs, on jouait au papa et à la maman, etc... Parfois, on montait sur les vaches ».

Madame A. Bazart, 87 ans



« J'allais à l'école à pied, j'avais 9 km à pied par jour, mais ça allait bien parce qu'on était tous les enfants ensemble, et quand il faisait de la pluie on mettait la pèlerine. Le jeudi, il n'y avait pas école, donc on aidait les parents pour les poules et les lapins, mais moi je préférais aller au jardin. J'avais un grand frère, mais lui il n'aimait pas l'école donc il était content le jeudi. Il allait faire les commissions dans son sac à 3 km à pied pour maman. Moi le jeudi, je préférais rester chez moi, les copains je les voyais déjà les autres jours. On jouait à colin-maillard à l'école, au babet, les billes c'était surtout les garçons, et il y avait aussi la corde à sauter à plusieurs. »

Madame D. Amelong, 94 ans



**La corde à sauter pour les filles
et les billes pour les garçons,
que de merveilleux souvenirs !**



**ZOOM : Le service restauration et cuisine
Les chiffres de l'année 2018**



Le service cuisine/restauration de l'EHPAD comprend 7 agents, ce qui représente 218 heures par semaine.

La liaison est chaude.

Les repas sont tous préparés sur site.

La moyenne de repas préparés à l'année (tous services confondus) est de 189 000.

Le nombre de repas servis à l'EHPAD est de 88 500 ; 967 repas ont été pris par des agents et 107 repas ont été pris par des visiteurs.

Sandrine LHOTTE-SIDOLI



Toto déclare à son professeur :

« Ma mère ne croit plus aux mathématiques.

- Ah! Oui! Et pourquoi donc ?

- Elle ne comprend pas comment elle a pu prendre 5 kg en mangeant seulement une boîte de 2 kg.



Une petite fille revient paniquée de l'école, elle dit à sa mère :

- Maman, il faut tout de suite aller chez le médecin !
- Mais pourquoi donc ma chérie ?
- Le maître m'a demandé de soigner mon écriture !



Un enfant demande à son père :

- Papa, est-ce que je pourrais avoir 10 € ?

Le père dit :

- C'est pour qui ?
- C'est pour une vieille dame.
- Ah ! C'est très bien de vouloir aider les personnes âgées.
- Et où est-elle cette vieille dame ?
- Là-bas, au coin de la rue, elle vend des glaces.



Au cours d'un dîner entre deux couples d'une cinquantaine d'années, l'un des maris n'a de cesse d'appeler sa femme par de petits surnoms "ma chérie, mon amour, ma puce...".

A la fin du repas, l'autre mari, étonné, lui demande en privé :

- Dis donc, comment tu fais, toi, au bout de 30 ans de mariage, pour continuer à appeler ta femme comme ça ?

Et l'autre de répondre :

- Et bien, en fait, c'est parce que je n'ose pas lui dire, mais... j'ai oublié son prénom !

Une femme monte dans un bus avec son bébé. Le chauffeur lui dit :

- Je n'ai jamais vu de bébé aussi laid de ma vie !

La femme, furieuse, va s'asseoir au fond du bus et se tourne vers son voisin :

- Le chauffeur vient de m'insulter !

Le voisin lui répond :

- Allez tout de suite vous défendre, allez-y, je vous garde votre singe.





Les bénévoles de l'ADMR en visite au centre d'écoute Filien ADMR de BELLEVILLE-SUR-MEUSE le 4 mars 2019